Schweizer Reise-Verband
Fédération Suisse du Voyage
Federazione Svizzera di Viaggi

Communiqué de presse

La Fédération Suisse du Voyage dit clairement oui à la loi climat

La Fédération Suisse du Voyage (FSV) s'engage en faveur du oui à la loi climat. La loi pose les jalons d'un avenir climatiquement neutre – sans fixer d'interdictions ni introduire de nouvelles taxes, tout à fait dans l'esprit de la branche du voyage. Pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici à 2050, il faut maintenant des mesures concrètes – et que tous les secteurs apportent leur contribution. La loi climat ouvre la voie pour y parvenir.

Zurich, 24 mai 2023 – Le 18 juin 2023, le peuple suisse se prononcera sur la loi climat, qui constitue le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. La Fédération Suisse du Voyage s'engage avec conviction en faveur du oui à la votation. C'est incontestable: si nous voulons atteindre les objectifs climatiques, nous devons agir maintenant. Le projet permet à la Suisse de réduire progressivement sa consommation de pétrole et de gaz naturel, avec l'objectif de ramener ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net et d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Martin Wittwer, président de la Fédération Suisse du Voyage, soutient la proposition: «La branche du voyage veut promouvoir un tourisme plus durable et le projet de loi offre la possibilité de mettre en œuvre des mesures concrètes en ce sens.»

Dans l'intérêt de la branche du voyage

Le projet touche également l'aviation – et donc très directement la branche du voyage. Son objectif: une aviation climatiquement neutre. «Même si l'objectif de zéro net d'ici à 2050 est ambitieux et pose des défis, nous estimons qu'il s'agit de la bonne voie», déclare Andrea Beffa, directrice de la Fédération Suisse du Voyage. Atténuer les conséquences du changement climatique est dans l'intérêt même de la branche du voyage, sachant que seul un environnement préservé lui assure des chances à moyen et long terme. Car ce sont la nature et les gens qui constituent l'essence et la base de toutes les offres touristiques. «Par ailleurs, ce projet pragmatique ne comporte ni interdictions ni taxes supplémentaires pour la branche du voyage», ajoute Andrea Beffa. Le cadre défini permet à tous les secteurs de se préparer dès maintenant aux défis qui les attendent.

Investissements dans les carburants durables

Miser sur les carburants durables, lesdits Sustainable Aviation Fuels (SAF), pour voler sans impact sur le climat, tel est l'avenir de l'aviation. À noter toutefois que le carburant durable n'est actuellement disponible qu'en quantité limitée et que son prix est encore relativement élevé. «Mais le développement des carburants durables fait d'ores et déjà l'objet d'investissements importants, ce qui nous incite à envisager l'avenir avec optimisme», explique Andrea Beffa. Le projet prévoit en outre de soutenir l'économie au travers de l'octroi de 200 millions de francs durant six ans pour le recours à des technologies et processus innovants qui respectent le climat.

En conclusion: la loi climat prend le taureau par les cornes, elle est dans l'intérêt de la branche du voyage et ne comporte ni interdictions ni nouvelles taxes. Pour toutes ces raisons, la FSV dit oui à la loi climat et soutient les efforts visant à promouvoir un tourisme respectueux de l'environnement et socialement responsable à l'échelle mondiale.

Plus amples informations

Andrea Beffa, directrice
Fédération Suisse du Voyage (FSV)
T +41 44 487 30 50
E: beffa@srv.ch

Elisha Nicolas Schuetz, communication
Fédération Suisse du Voyage (FSV)
T +41 44 487 30 50
E: schuetz@srv.ch